

ENTREPRISE DE SERVICE

Sont admissibles tous les travailleurs autonomes ou entreprises offrant un service aux entreprises ou aux particuliers s'étant adaptés aux besoins du marché par la qualité de leurs services. Par exemple : service-conseil, service professionnel, soins à la personne, transport, etc.

1. **QUELLES SONT LES PRINCIPALES RÉALISATIONS QUI ONT PERMIS À VOTRE ENTREPRISE DE SE DÉMARQUER EN TERMES DE MAINTIEN ET/OU CRÉATION D'EMPLOI, EN TERMES DE CROISSANCE DES VENTES ET EN TERMES D'INNOVATION?**

2. **AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ DE NOUVEAUX PRODUITS, FAIT DES INVESTISSEMENTS ET/OU AUGMENTÉ VOTRE CLIENTÈLE?**

3. **QU'EST-CE QUI DÉMARQUE VOTRE SERVICE À LA CLIENTÈLE DE CELUI D'UNE AUTRE ENTREPRISE?**

4. **QUELS SONT VOS PROJETS DANS UN COURT, MOYEN ET LONG TERME?**



5. **DE FAÇON GÉNÉRALE, COMMENTEZ VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ET LES IMPACTS QUE VOTRE ENTREPRISE A CONNUS EN RAISON DE LA SITUATION PARTICULIÈRE DE LA DERNIÈRE ANNÉE?**